

## **Postulat 2**

### **Une gare routière au Pont-Rouge ou au Trèfle-Blanc**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la gare routière de Genève est située au centre-ville, à la place Dorcière ;
- que le secteur du Pont-Rouge à Lancy sera remodelé à court terme en un nouveau pôle urbain autour de la gare CEVA (projet SOVALP) ;
- que cet emplacement bénéficiera d'une accessibilité idéale, en raison de la future gare CEVA, du tram et de la proximité de l'autoroute de contournement,

demande au Conseil d'Etat

- d'étudier l'opportunité d'un déplacement à court terme de la gare routière de Genève dans le secteur du Pont-Rouge ou du Trèfle-Blanc ;
- d'examiner en particulier la possibilité de construire une gare routière en souterrain,

et de rendre un rapport.